

ON ACHEVE BIEN LE SERVICE PUBLIC D'ORIENTATION...

Jamais le mot **orientation** n'est autant apparu dans les discours d'un président de la république, ni même dans ceux d'un ministre de l'éducation nationale. Mais derrière ce mot, il est question pour eux de procédures, de gestion de flux et d'insertion, alors que les élèves et les familles attendent conseil individualisé, aide à la construction de parcours scolaire et de parcours de vie.

Dans le même temps, jamais le service public d'orientation n'a été autant menacé au plan national, et encore plus au plan local en Alsace.

Depuis de nombreuses années, le service public d'orientation est la **cible d'attaques révélatrices** d'une **volonté de supprimer le corps des conseiller(e)s d'orientation de l'éducation nationale et la mission de service public d'orientation scolaire : recrutement d'un seul COP pour 6 départements en retraite ; loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie**, assimilant les jeunes aux adultes, **rapport Gueguot**, annonçant des mesures qui seront prises pour liquider le service public d'orientation actuel en deux ans et procéder à sa fusion avec les services de l'emploi.

Ce rapport propose une série de réformes réactionnaires et dangereuses, à savoir :

► **Rapprochement de l'école et du monde de l'emploi. On fixe à l'école une mission : l'insertion professionnelle** (tout en préconisant de renforcer la professionnalisation des acteurs de l'orientation sur la connaissance des professions, avec obligation de résultats et «d'orientation productive» en fonction des besoins immédiats des entreprises locales...).

► **Mutualisation des pratiques et interchangeabilité des acteurs...** un conseiller Pôle Emploi, non formé à la psychologie des adolescents et aux stratégies d'orientation scolaire, pourrait intervenir auprès des jeunes sur leur construction de projet. **L'insertion ne peut en aucun cas tenir lieu d'orientation.**

► **Transfert aux enseignants des prestations de conseil et d'orientation**, pour justifier la suppression du corps des COP : **encore plus de missions**, sans aucune formation, et un service d'orientation se résumant à une simple diffusion d'information. **De plus, les enseignants, déjà évaluateurs des élèves, deviendraient également «orienteurs».** **On ne peut être juge et partie en même temps!**

► **Labellisation des organismes, privés et publics** selon une charte de qualité, qui introduirait des **notions de rentabilité**. **Les C.I.O courent le risque de ne pas être labellisés au profit d'autres officines privées, payantes.** **Exit le service public gratuit de l'orientation.**



Ce rapport s'ancre de manière brutale dans une logique de concurrence et de marchandisation. Ainsi le service dématérialisé d'information et de premier conseil ferait l'objet d'un appel d'offres, les organismes «labellisés» seraient soumis à concurrence, et à obligation de résultats.

Et en Alsace, la destruction du service public d'orientation monte d'un cran :

- Les deux CIO de Strasbourg sont menacés dans leur financement.
- La suppression du CIO de Strasbourg Nord est annoncée pour la prochaine rentrée. Ce qui réduira considérablement l'accès du public à ce service public de proximité.
- Le CIO de Strasbourg Sud est amputé d'environ un tiers de sa surface.
- Les deux autres C.I.O sont pressentis pour un déménagement dans une maison regroupant différents services, dont ceux de l'emploi..



Alors, qui remplacera les conseiller(e)s d'orientation auprès des élèves?

- Les enseignant-e-s, dont les missions actuelles vont s'alourdir d'une mission d'information et d'orientation.
- Des plateformes téléphoniques et multimédia où seraient mélangés différents opérateurs appartenant aux services de l'orientation et de l'Onisep, mais aussi d'autres opérateurs de l'insertion (missions locales, pôle emploi, chambres consulaires...). Un véritable conseil en orientation ne peut se limiter à un «service dématérialisé», il nécessite une véritable relation humaine et un suivi.
- Des organismes privés et des associations qui pourraient être labellisés. Soumis à rentabilité, leurs intervenants seront contraints à des objectifs chiffrés. Quelle connaissance auront-ils de l'école et des élèves? Quelles garanties d'indépendance pour les familles, et à quel coût?

L'orientation est bien plus complexe qu'un simple accès à l'information, elle a à voir avec la construction de soi, la formation de la personnalité, les déterminants sociaux, la confiance en soi, le rapport aux études et l'évolution des métiers et des formations.

C'est pour toutes ces raisons que nous demandons une reprise du recrutement des C.O.P à hauteur des besoins, personnels qualifiés ayant reçu une formation pluridisciplinaire de haut niveau et le maintien des réseaux des C.I.O sur tout le territoire, dont celui de Strasbourg Nord.

**NON A UNE CONCEPTION MARCHANDE DE L'ORIENTATION
NON A LA CASSE DU SERVICE PUBLIC D'ORIENTATION**

SUD EDUCATION ALSACE c/o Sud PTT / BP 60388 / 67010 Strasbourg Cedex
Site internet : <http://sudeducalsace.info> Mail : sudeducalsace@no-log.org Tél: 06 19 08 82 79